

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 9

Poste :
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires ;
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG, Rue Fléchier, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

18 Août 1880.

Chronique générale.

Il a été décidé, au conseil des ministres, que la France conserverait, dans la question d'Orient, son attitude expectante jusqu'à ce que l'Allemagne et l'Autriche aient fait connaître le rôle qu'elles désirent jouer.

On croit généralement dans les cercles politiques, et à moins d'événements imprévus, que les Chambres seront convoquées pour le 5 novembre. Telles sont en ce moment les intentions du gouvernement. (Liberté.)

L'Estafette a reçu la dépêche suivante de Chamonix, 16 août :

Le comte de Paris est ici.
Le duc de Chartres est venu le voir hier, puis est reparti à Saint-Gervais.
Le comte de Chambord est attendu également en Suisse où les princes d'Orléans doivent venir le saluer.

Il paraît qu'une campagne est organisée sous main par les radicaux contre tous les fonctionnaires qui ont été chargés de la répression de la Commune.

M. Clémenceau est à la tête de cette affaire qui, nous assure-t-on, va être menée bon train.

Des ordres viennent d'être donnés pour qu'un détachement d'infanterie soit envoyé en garnison à Mont-sous-Vaudrey. Une brigade de gendarmerie commandée par un officier fera également le service pen-

dant tout le temps que le Président de la République y séjournera.

Des agents de la sûreté, sous les ordres d'un officier de paix, vont aussi être envoyés à Mont-sous-Vaudrey.

Le Télégraphe, dont on connaît les attaches officieuses, publie une note ainsi conçue :

« Le ministre de l'intérieur a eu une conférence avec divers chefs de service, M. Zévolt, M. Camescasse, M. Flourens, etc., au sujet de l'application des décrets aux maisons d'enseignement des Jésuites.

« La question ne présente actuellement aucune difficulté. On ne s'attend même pas à trouver un seul Jésuite dans les collèges. Tous sont réellement dispersés. A la place, les agents de l'autorité rencontreront des personnages laïques, disant : Nous sommes les nouveaux propriétaires ; voici nos actes !

« Les Jésuites ne reparaitront pas dans les collèges qu'à la rentrée des classes ; alors ils reviendront reprendre leurs cours comme professeurs libres.

« C'est là que commencera l'ère des difficultés.

« Le gouvernement exercera sur les collèges une surveillance active et sérieuse.

« S'il est constaté que les Jésuites légalement dissous se réunissent quotidiennement dans un même local, on agira par la voie judiciaire.

« De plus et d'autre part, si l'esprit des cours professés dans les mêmes collèges est reconnu contraire aux lois qui régissent l'exercice du droit d'enseignement, soit par les prêtres, soit par les laïques, alors les établissements pourront être fermés de plein droit.

« D'autres hypothèses ont été examinées, afin de ne laisser aux Jésuites aucune échappatoire pour tourner la loi.

« Les instructions données actuellement aux préfets pour le 31 août sont fort simples.

« Fort simples, en effet ; on leur a dit : « violez la loi ! »

Le bruit court, dans les bureaux de la direction des cultes, que M. Hébert, curé de Lisieux, qui vient d'être décoré pour son allocution au Président de la République, aurait en ce moment de grandes chances d'être choisi par le gouvernement pour candidat à l'évêché de Poitiers.

LA FAMILLE RÉPUBLICAINE.

M. le général Grévy, frère du Président de la République, frère du gouverneur de l'Algérie, vient d'être élu sénateur dans le Jura.

Avant que son frère fût Président, M. le général Grévy était simple général de brigade ; on le bombardait général de division, et, trois mois après, il commandait un corps d'armée.

Il est bien difficile, quand on est chef de l'Etat, de ne pas faire quelque chose pour sa famille.

D'autant plus que, si l'on oubliait les siens, les flatteurs s'empresseraient de prendre l'initiative pour vous les faire bien placer.

M. Jules Grévy est un Président de la République qui représente, comme disait il y a deux jours le *Mot d'Ordre*, une somme de médiocrité suffisante pour être respecté par les radicaux.

Pourquoi M. Gambetta est-il si violemment attaqué ? c'est parce qu'il passe pour avoir du génie.

Un danger, pourtant, menace M. Grévy : c'est sa famille.

La coterie gambettiste use et abuse de la camaraderie politique ; à ce point de vue, les opportunistes sont d'un cynisme que rien n'égale.

M. le général Grévy est peut-être un homme distingué ; mais il n'aurait aucune valeur que les choses se passeraient de même.

Il y a, chez nous, un besoin de flatterie que les révolutions politiques ne font jamais disparaître.

M. Grévy n'a que deux frères ; on donne à ces deux frères tout ce qu'il est possible de leur donner.

Si M. Grévy avait d'autres frères, on trouverait pour eux, quelle que fût leur insignifiance, les plus hautes et les plus lucratives situations.

Ce que les représentants de la démocratie blâment sous la monarchie, ils le trouvent tout naturel sous la République.

M. Grévy a-t-il encore des cousins à pourvoir ? Il n'aurait qu'un signe à faire.

La majorité qui s'est déclarée l'ennemie du népotisme et des sinécures est prête à leur faire un sort supportable.

Comédie, comédie !

M. Gambetta a failli être tué dimanche dernier, dans un voyage circulaire autour de Ville-d'Avray.

L'illustre inventeur de l'opportunisme était dans une calèche à deux chevaux avec une dame. L'équipage étant engagé dans le chemin de la Villa-Montgobert, qui traverse le bois, chemin étroit et bordé de fossés profonds, un des chevaux s'abattit ; le second cheval s'emporta, et les voyageurs furent précipités de la voiture.

Avec le secours du cocher, qui n'avait eu aucun mal, M. Gambetta et la personne qui était avec lui se relevèrent, un peu étourdis et très-contusionnés. Cependant ils purent gagner la maison des Jardies à pied, péniblement.

La voiture était hors de service, la flèche cassée et un des essieux faussé.

On écrit de Cherbourg que la démission définitive du conseil municipal de cette ville paraît imminente, si le préfet maritime, l'amiral Ribourt, n'est pas immédiatement remplacé.

Etranger.

ALLEMAGNE. — Berlin, 16 août : Soixante-quatre fonctionnaires allemands

FEUILLETON DE L'ECHO SAUMUROIS.

Le Blessé de Gravelotte.

(Suite.)

x

Il est temps de retourner à la villa de Tamaris, c'est le nom de la maison de campagne de madame Désaubray.

Depuis une semaine, elle et son fils y sont de retour.

Dans cette demeure familière où s'est écoulée son enfance, l'aveugle apprend à se diriger sans le secours des yeux, à voir, comme il le dit lui-même, avec les mains.

Il a voulu reprendre sa chambre d'écolier. Le nombre de pas qui séparent les meubles les uns des autres, il les recompte chaque matin. Avec un peu d'habitude, il retrouvera sans peine la porte et les fenêtres, le lit et le divan, les sièges, le bureau, la bibliothèque. Mais, hélas ! pourquoi maintenant des livres !

Lorsque l'heure arrive d'en sortir pour les repas, pour une promenade, on le voit, d'une allure chaque jour plus hardie, s'engager dans l'escalier, une main sur la rampe et l'autre sur l'épaule de sa

mère, qui descend devant lui, attentive et le regardant à chaque marche.

— Ne t'inquiète donc pas, lui répète-t-il, je me forme à un nouveau métier... courage !... Tu me suffiras...

— Mais quand je ne serai plus là, mon pauvre enfant... quand je serai tout à fait vieille...

— Eh bien ! je te soutiendrai... tu me guideras...

Déjà Bernard commence à se reconnaître dans le salon. Il parvient même à retrouver sur les touches du piano quelques fragments de mélodie... un vieux Noël provençal qu'il avait appris à sa filleule et qu'elle jouait souvent.

Même étude pour le jardin. A l'aide d'une canne, il se dirige dans les allées, dans le petit bois. Il passe de longues heures dans un berceau de chevreuilles et de roses, qui, l'avant-dernier printemps, était la retraite favorite de Jeanne.

Il n'en parle presque jamais, mais sa mère sent bien qu'il y pense toujours.

Du reste, on vient beaucoup le voir. Anciens camarades, parents et voisins, même les autorités, c'est à qui témoignera de la sympathie, s'efforcera d'apporter quelque distraction au glorieux blessé de Gravelotte.

Il faut savoir que ses yeux sont éteints, car ils ont conservé l'apparence de la vie. Aucune tache ne les recouvre. Il n'est nullement défiguré. La cic-

trice de son front est de celles qu'on aime à voir sur la figure d'un soldat.

Chez tous les aveugles, le sens de l'ouïe se développe singulièrement. Rien ne leur échappe. Un jour, Bernard dit à sa mère :

— Le facteur n'a pas apporté que des journaux ce matin... Quelle nouvelle as-tu reçue dont tu ne me parles pas ?

Madame Désaubray répondit, mais en rougissant :

— La circulaire d'une œuvre de charité. Rien qui t'intéresse.

Nouvelle question le lendemain :

— Qui donc est venu hier soir ?... Longtemps après que j'étais remonté dans ma chambre, j'ai entendu des pas, des voix... Mais tu me caches donc quelque chose ?

— C'était notre vieux médecin, expliqua la mère. Tu ne voulais pas le consulter ; il est venu causer avec moi.

Tout autre qu'un aveugle eût remarqué le trouble de madame Désaubray. Cette lettre, elle était de M. de Trévelec, celui qu'elle avait reçu secrètement, c'était le comte.

Un peu plus tard :

— Viens au salon, proposa-t-elle à son fils.

— Pourquoi pas au jardin ?

— J'attends une visite.

— Quelle visite ?

— J'ai promis de ne pas te le dire d'avance. On te ménage une surprise.

Plusieurs fois déjà cette même circonstance s'était présentée. L'aveugle accepta le bras de sa mère, et, d'un air indifférent, se laissa guider par elle.

Sur le seuil cependant il s'arrêta, aspirant l'air et prêtant l'oreille.

Présentait-il le pieux mensonge de sa mère ?

Ces visiteurs qu'elle ne voulait pas nommer, qu'elle prétendait attendre... ils étaient là dans un coin du salon, mais immobiles et rétenant leur souffle :

Jeanne, le comte de Trévelec et le bonhomme Claude.

N'entendant aucun bruit, Bernard se remit en marche. Sa mère le conduisit vers un fauteuil. Il s'assit tout rêveur.

Après un silence :

— A quoi penses-tu, mon enfant ? lui demanda-t-elle, tu me sembles plus triste que de coutume.

Il voulut protester.

— Oh ! fit-elle, je le vois bien !

— Tu vois, la belle affaire ! répliqua-t-il avec une feinte gaieté ; mais la plupart du temps nos yeux nous trompent, et ce n'est vraiment pas la peine d'en avoir.

— Ainsi donc, reprit-elle en échangeant un signe avec les autres, ainsi tu commences à te

ont accepté des places, des dignités et des honneurs à Constantinople.

Ce sont tous des administrateurs d'une grande expérience et qui étaient d'une grande utilité dans la bureaucratie allemande.

Quoiqu'ils aient été obligés de donner leur démission, il va sans dire qu'il leur a été promis — à chacun d'entre eux — qu'on reprendrait leurs services si, par suite de circonstances plus ou moins prévues, ils étaient un jour forcés de renoncer à relever les finances ottomanes.

En même temps, de nouvelles émigrations allemandes ont lieu, non plus dans la Roumélie, mais à Constantinople même plusieurs centaines d'ouvriers allemands vont aller s'y établir.

On sait ce que cela signifie.

ANGLETERRE. — Londres, 16 août.

On a des raisons de croire que des socialistes de toutes nationalités, y compris deux communalistes payés et entretenus par la ligue irlandaise agraire, se sont joints aux féniens venus d'Amérique et qui commencent déjà à terroriser les campagnes irlandaises.

Les vols, les incendies, la destruction des récoltes se succèdent sans interruption chez tous les malheureux fermiers qui osent braver la ligue.

— La raison pour laquelle le féniisme s'abat sur l'Irlande n'est pas le rejet du bill sur les indemnités irlandaises par la Chambre des lords, mais c'est le fait très-grave que l'Angleterre est obligée de se dégrader des troupes pour les envoyer aux Indes.

Chronique militaire.

L'Estafette croit savoir que les militaires de la deuxième portion de la classe de 1878 qui se trouvent actuellement sous les drapeaux seront très-probablement renvoyés dans leurs foyers dans la première quinzaine de novembre prochain, c'est-à-dire peu de temps après, et par exception, le renvoi de la classe de 1875 qui n'aura pas lieu avant le courant d'octobre.

Chronique locale et de l'Ouest.

CARTES DE CARROUSEL.

Comme les années précédentes, les cartes des tribunes de la ville pour le Carrousel qui sera donné par l'École de cavalerie lundi prochain, à 3 heures, seront délivrées chaque jour au bureau du secrétariat de la Mairie, de 10 heures du matin à 4 heures du soir, et en dernier lieu le jour du Carrousel, de 8 heures du matin à midi.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Les journaux d'Angers nous apprennent ce matin le remarquable discours de M. le comte Durfort de Civrac à l'ouverture de la

faire une raison ? Tu n'aimes plus Jeanne ?
Il tressaillit tout à coup, porta la main à son cœur, en s'écriant :
— Ma mère !... Ah ! tu ne penses pas ce que tu viens de dire, ma mère !... Ne plus l'aimer !... Mais tu sais bien que mon amour durera toute la vie !... Toi seule en as reçu la confiance !... elle ne le connaîtra jamais...
Madame Désaubray l'interrompit :
— Et si Jeanne en était instruite !... Si d'elle-même, avec la générosité du dévouement, elle venait s'offrir à toi !
— Ce ne serait qu'une douloureuse épreuve pour tous deux, répondit-il avec une sombre résolution, car je n'accepterais pas son sacrifice...
— Pour elle, autrefois, tu voulais bien donner ta démission...
— Hélas ! je ne puis pas donner ma démission d'aveugle !... L'associer à ma nuit, elle, cet ange de lumière ! jamais !... Si tu lui écris, si tu la revoyais, fais-toi... garde mon secret ! qu'elle ne soupçonne rien !... que rien ne trouble sa joie ! Il ne m'est plus permis d'être heureux qu'en rêve, je le serai... je le suis. Ne t'ai-je pas dit un jour que, pour nous autres, il y avait une seconde vue, celle du souvenir, celle du cœur ! Je n'ai pas besoin de mes yeux pour la voir, ma mère !... Quand tu me crois triste, c'est que je songe à elle ! j'évoque par la pensée son image... Il me semble

session du Conseil général. Son étendue nous oblige à l'ajourner à demain.

Ce discours, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, habile, libéral et très-parlementaire, fait justice complète des calomnies de certain parti, en opposant simplement les faits, les chiffres et les actes aux dires de ceux qui qualifient de « réactionnaire » une majorité départementale qui, quoique non républicaine, a le droit d'être fière de tous les progrès qu'elle a réalisés dans l'administration de notre département, depuis 1848 jusqu'à 1880.

Mais cette partie du discours de M. de Civrac, bien qu'elle soit la plus solide de tous les arguments contre l'opposition républicaine et gouvernementale, ne sera probablement pas celle qui éveillera le plus, aujourd'hui, l'attention des esprits. Le passage relatif à l'exécution des décrets du 29 mars sera le plus commenté, vraisemblablement, puisque c'est là qu'est la question du jour. — Inutile d'ajouter que M. le président du Conseil général de Maine-et-Loire a parlé, sur ce sujet, avec une fermeté qui lui a valu les « très-bien » et les « bravos » de la majorité du Conseil. Notre Conseil général a ainsi manifesté, dès sa première séance, par la voix de son président, les sentiments qui l'inspirent à cet endroit : blâme pour le commencement d'exécution de ces décrets, — espoir que l'administration n'ira pas plus loin.

LES RÉCOLTES EN MAINE-ET-LOIRE.

Dans son Rapport au Conseil général, M. le Préfet de Maine-et-Loire expose ainsi l'état des récoltes :

« D'après les renseignements qui me sont fournis des divers points du département, la récolte de 1880 s'annonce comme devant être satisfaisante, sauf en ce qui concerne la vigne.

« Les froments qui avaient souffert de la sécheresse du printemps et de l'abaissement de la température ont, grâce aux pluies et à la chaleur de la fin du mois de juin, repris une végétation active ; la paille s'est allongée, l'épi est bien nourri et la récolte paraît devoir être au moins égale sinon supérieure à celle d'une bonne année ordinaire.

« Le seigle se trouve dans les mêmes conditions.

« L'orge, l'avoine de printemps ont belle apparence ; l'avoine d'hiver a souffert de la gelée en certains endroits.

« Les fourrages ont profité, aussi eux, des pluies du mois de juin, et la récolte, gravement compromise il y a deux mois, est sinon abondante, du moins peu inférieure à celle d'une année moyenne pour les prairies naturelles. Malheureusement les prairies artificielles n'ont donné qu'un très-faible produit et qui a dû presque partout être consommé en vert par suite des gelées de l'hiver et de la sécheresse du printemps.

« Les plantations de choux et de betteraves ont été faites dans de bonnes conditions.

« Les pommes de terre sont très-belles et promettent une abondante récolte ; il en

qu'elle est là, devant moi, souriante et charmante... je la regarde, je lui parle... et comme ce n'est qu'une ombre à qui l'on peut tout avouer, je lui dis : Je t'aime, Jeanne !... je t'aime !...
Il ne croyait pas si bien dire, Jeanne s'était approchée de lui.

(A suivre.) CHARLES DESLÈS.

A la distribution des prix à Fouilly-les-Choux :
M^{me} l'institutrice. — Style, premier prix : Victoire Bidoison !
M^{me} la châtelaine, en couronnant Victorine. — Tu as la figure toute déchirée...
Le prix de style. — C'est-y pas ce clampin de François qui m'a égrainé en goinssant avec mon bounète !

Echo des élections :
Un paysan demande à un pharmacien qui se portait aux élections pour le Conseil général :
— Monsieur le pharmacien, à quelle saison me conseillez-vous de semer ma luzerne ?
— Que me demandez-vous là ?
— Et quand faut-il récolter mes sainfoins ?
— Je n'en sais rien.
— Alors, si vous ne pouvez pas me conseiller là-dessus, pourriez-vous que je vous nomme mon conseiller général ?

est de même des chanvres qui sont magnifiques.

« La récolte des fruits à pépins est peu satisfaisante ; les fruits à noyau, sauf les cochenilles, ont mieux réussi ; les pommiers à cidre avaient bien fleuri, mais par suite de coulure, on ne peut guère espérer actuellement qu'une demi-récolte.

« Quant à la vigne, c'est un véritable désastre ; non-seulement la récolte de l'année sera presque nulle, mais une notable partie des vignes blanches de nos coteaux sont gelées et devront être arrachées. Les cépages rouges qui, pour la plupart, sont beaucoup plus jeunes, ont moins souffert ; ils donneront, si le temps est favorable, une récolte variant du tiers à la moitié du produit d'une année moyenne. »

Nous lisons dans le *Patriote* :

« L'*Echo Saumurois* nous a reproché un jour, nous ne savons plus à quel propos, de lui avoir emprunté une (!) nouvelle sans le citer. Nous voulons admettre qu'il avait raison. Mais il ne faudrait pas qu'il fit lui-même ce qu'il reproche aux autres de faire. Or, encore hier, il nous empruntait *textuellement*, sans nous citer, une nouvelle locale qui a été mise en circulation par nous. »

Nous acceptons l'observation de notre confrère et nous le prions de nous dire à quel article il fait allusion afin que nous lui en rendions la propriété. Nous craignons qu'il ne rappelle un entrefilet de quelques lignes que nous avons lu dans tous les journaux d'Angers.

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR.

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés dans le Square, par la Musique municipale, lundi 23 août, à 8 heures 1/2 du soir :

1. *Los Controbandistas*, boléro..... FAVRE.
2. *La Sémillante*, ouverture..... HEMMERLÉ.
3. *Faust*, grande valse..... GOUNOD.
4. *Les Diamants de la Couronne*, fantaisie..... AUBER.
5. *Il Delirio*, mazurka..... ESCUDIER.
6. *Marche des Drapeaux*..... SELLENICK.

ANGERS.

Une légère amélioration s'est produite lundi dans l'état de M. de Tillière, jeune officier de cavalerie dont la chute malheureuse est venue attrister la fin des courses de dimanche.

M. et M^{me} de Tillière sont arrivés près de leur fils. Ils ont assisté à la consultation des médecins. On ne désespère pas de sauver le malade.

Ce matin (mardi), M. de Tillière était toujours dans le même état et n'avait pas encore repris connaissance. (Etoile.)

Nouveaux détails

SUR LA

CATASTROPHE DU VIEUX-PORTS

Nous empruntons les lignes suivantes au *Journal d'Indre-et-Loire* :

Le Vieux-Ports, 15 août.

Le train qui nous conduit à Port-de-Piles contient un grand nombre d'habitants de Tours qui se proposent de se rendre au Vieux-Ports. M. le préfet d'Indre-et-Loire est au nombre des voyageurs.

Nous arrivons au Vieux-Ports.

Les travaux de déblaiement que nous n'avons pas vus depuis jeudi ne nous paraissent pas avoir beaucoup avancé. Les ouvriers ne sont pas encore arrivés aux fours. Mais, hâtons-nous de le dire, l'œuvre présente les plus grandes difficultés et les plus grands dangers. L'ardeur des travailleurs est toujours la même ; tout le monde fait l'éloge, bien méritée, de leur zèle, de leur courage et de leur dévouement. Seulement, nous nous demandons, et beaucoup de personnes font cette réflexion, pourquoi, aujourd'hui, ils ne sont pas plus nombreux.

Ce matin on a découvert le corps d'un nommé Bruneau.

Quelques instants après, on a trouvé un des chevaux qui se trouvaient attelés à l'entrée de l'une des galeries. Il est déjà dans un état de putréfaction très-avancé et répand une odeur infecte.

Nous rencontrons plusieurs officiers ministériels de Tours, venus là pour examiner les lieux, en prévision sans doute des ins-

fances judiciaires qui pourraient être l'une des conséquences de la terrible catastrophe du 11 août.

Nous entreprenons de visiter en même temps qu'eux la partie du coteau située en arrière de l'usine détruite. Peut-être cette visite fournira-t-elle quelques indications utiles sur les causes de l'éboulement.

En nous rendant au sentier qui nous conduira sur les hauteurs, nous remarquons, en la colline, formées de rochers complètement mis à nu, sont pleines d'infiltrations. En certains endroits, l'eau a marqué son cours par des traces ferrugineuses et a désagrégé les rocs. Nous ignorons si cette eau provient de quelque source ou des eaux pluviales.

Nous parvenons sur la crête du coteau par un long détour, de façon à nous trouver derrière et au-dessus de l'ancienne usine. Le terrain est garni, d'un côté, de bois taillés, de l'autre de sapins de dix à douze ans. Une personne de la localité nous conduit dans la partie du bois où diverses fissures se sont produites au moment de l'effondrement, ou plutôt du glissement des rochers et des terres.

Une de ces fissures, large de 15 à 20 centimètres, forme un demi-cercle d'une étendue de 450 mètres environ et dont le point le plus éloigné se trouve à cette même distance du lieu où était l'usine.

Si on jette des pierres dans cette fente, on entend pendant quelques secondes leur frottement le long des parois, et autant qu'il est permis de calculer la longueur du trajet, on peut croire que la fissure se prolonge jusqu'aux carrières, c'est à dire à une profondeur de 60 à 80 mètres.

Cette fissure, on le reconnaît facilement, est toute récente.

Non loin de là, on remarque des affaissements de terrain remontant évidemment à une date assez éloignée.

Un peu plus haut, on voit d'autres fissures qui se sont probablement produites à la suite de l'éboulement du 11 août. Elles s'étendent fort loin ; mais elles n'ont pas la largeur de celle dont nous avons tout d'abord parlé.

Il nous semble qu'il résulte de cet état de choses que, dans un temps assez rapproché peut-être, alors que les eaux pluviales viendront s'engouffrer dans les fissures et ramollir les terres, on pourrait redouter un éboulement considérable ; mais en pareil cas on n'aurait pas à voir se renouveler les faits désastreux que nous déplorons aujourd'hui. Il n'existe en effet, de ce côté, aucune habitation, aucun établissement. Un nouvel éboulement n'aurait d'autres conséquences que l'envahissement et l'obstruction de la route.

Nous descendons du coteau en nous dirigeant vers l'est, jusqu'au village du Vieux-Ports. De loin on entend des gémissements et des sanglots. Nous passons devant un chaumière. Un vieillard est assis sur un morceau de bois, près de sa porte. Il lève vers nous ses yeux rougis par les larmes et s'écrie, en levant vers le ciel ses mains tremblantes : « Mon fils ! mon pauvre fils ! je l'ai perdu !... je ne le verrai jamais !... » Et ses pleurs et ses sanglots redoublent...
Le désespoir de ce malheureux est navrant.

A dix heures, la foule des curieux est considérable. Un factionnaire les empêche d'approcher jusqu'à l'endroit où se fait le déblaiement, où leur présence gênerait les travailleurs.

Plusieurs artistes envoyés par les journaux illustrés de Paris dessinent le lieu de l'éboulement.

Aux détails que nous avons déjà donnés sur l'usine de M. Gris, nous pouvons ajouter aujourd'hui de nouveaux renseignements.

Cet établissement produisait, par an, 200,000 sacs de chaux hydraulique. A la gare de Port-de-Piles, on expédiait tous les jours, dans diverses directions, de six à sept wagons de chaux.

La ruine de ces fours entraîne pour leur propriétaire une perte de 500,000 fr. environ.

Nous croyons savoir que M. Gris se propose de rétablir son usine un peu plus loin que le lieu où se trouvait l'ancienne.

En attendant, il va continuer sa fabrication aux fours qu'il possède à l'Arlandière, commune de Trogues. Cet établissement se compose de trois fours et de bluteries.

Nous complétons par l'indication suivante la mention que nous avons faite, dans notre numéro de vendredi, des travailleurs qui ont

